

MAIRIE D'OZAN

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 MAI 2021**

Sous la Présidence de Mme PESENTI Marie Jeanne, Maire - Etaient Présents : M. J. PESENTI, C. GIRAUD, F. BOURDON, A. BROYER, M. E. BOYAT, C. BIÉ, R. MONTERRAT, R. DEBRUNE, J. BARANI, S. CHANFRAY, J. M. FORT, D. PAQUET, V. SERAFIN
Étaient excusés : C. BARTEZ ayant donné pouvoir à F. BOURDON, S. CHANFRAY ayant donné pouvoir à C. GIRAUD, C. COLLOVRAVY ayant donné pouvoir à C. GIRAUD

Secrétaire de séance : Marie-Eve BOYAT

Madame le Maire demande d'ajouter et de délibérer sur une décision modificative du budget principal afin de permettre le règlement d'anciennes factures KNET que la commune n'a jamais reçues.

↳ **Approbation du compte rendu de la réunion du 09 avril 2021**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 09 avril 2021 à l'unanimité des membres présents.

↳ **Décision modificative**

Sur proposition de Madame Le Maire, le conseil municipal accepte la décision modificative du budget principal afin de permettre le règlement de 4 factures KNET jamais reçues en mairie.

↳ **Renouvellement de la convention ACTES avec la Préfecture : échanges dématérialisés**

Madame le Maire informe le conseil municipal que depuis 2018, les échanges entre la Préfecture et la commune sont en partie dématérialisés et notamment la transmission des délibérations. Cette télétransmission a fait l'objet de la signature d'une convention arrivée à échéance. Elle propose de la renouveler pour une durée de 3 ans.

Le conseil municipal accepte la demande de Madame le Maire et l'autorise à signer tout document se rapportant à ce dossier.

↳ **Renouvellement du bail pour le logement de l'école Morel**

Madame le Maire informe que le bail relatif à la location du logement de l'école Morel est arrivé à échéance. Elle propose de le renouveler pour une durée identique au précédent soit 6 ans.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le renouvellement du bail avec les locataires actuels pour une durée de 6 ans.

↳ **Décision modificative : reprise des comptes de l'AFR suite à la dissolution**

Madame le Maire rappelle la dissolution de l'AFR ayant l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 15 avril 2021. La dissolution étant définitive, la commune doit reprendre l'actif et le passif de l'Association. Afin d'intégrer les écritures de reprise et notamment d'un écart de TVA et d'une créance irrécouvrable pour cause de décès, Madame le Maire présente une décision modificative du budget principal.

Le conseil municipal accepte les écritures présentées.

↳ **Attribution de subvention pour le CIFA 71**

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal accepte le versement d'une subvention au CIFA de Mercurey accueillant une élève résident sur la commune d'Ozan.

↳ **Comptes rendus divers, Questions diverses**

Madame le Maire :

- ☞ présente la réunion avec la Communauté de Communes Bresse & Saône relative à la création d'un schéma directeur des eaux pluviales et à la mise en place d'un plan pluriannuel d'entretien des fossés et cours d'eau
- ☞ explique que la cérémonie commémorative du 8 mai se déroulera cette année encore en comité restreint : le Maire et les adjoints, une délégation des sapeurs-pompiers et les porte-drapeaux
- ☞ informe que le marché public ouvert par la Communauté de Communes Bresse & Saône pour la délégation de service public relative à la plateforme de compostage de Feillens a abouti au changement du délégataire
- ☞ informe que le Sou des Ecoles organisera une vente à emporter de pizza sous le préau de la salle des fêtes d'Ozan le dimanche 6 juin
- ☞ informe que le courrier à destination des personnes de 60 ans et plus a été distribué et que les permanences pour les inscriptions aux ateliers proposés par l'ADAPA ont débuté.

- ✎ rappelle que les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin prochain et organise les bureaux de vote. Elle précise qu'une permanence sera assurée le vendredi 14 mai afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de s'inscrire sur les listes électorales.
- ✎ informe que le comité de fleurissement va procéder aux plantations les 19 et 20 mai prochain et demande aux élus disponibles de bien vouloir se joindre à eux.
- ✎ fait le compte rendu de sa rencontre avec un interlocuteur du Syndicat d'Energie et de E-communication de l'Ain venu présenter les différentes missions du Syndicat et des possibilités d'assistance aux communes.
- ✎ explique que la fibre fera l'objet d'un nouveau déploiement sur la commune après recensement des zones blanches
- ✎ informe que le Syndicat d'Energie et de E-communication de l'Ain met en place un nouveau service pour l'aide à la mise en place de la vidéoprotection. Elle propose de lancer une étude pour une installation de caméras derrière la salle des fêtes

Monsieur Anthony BROYER :

- ✎ informe que le tourniquet sur l'aire de jeux des enfants a été réparé et réinstallé
- ✎ informe que la commande des panneaux de signalisation est en cours
- ✎ fait le point sur le contrôle de la lagune et informe que des bacs de compostage seront installés
- ✎ présente le rapport du contrôle des poteaux d'incendie et informe que certains problèmes ont dorénavant déjà été solutionnés. Toutefois, la commune a demandé à la SAUR d'intervenir sur la fuite d'eau à la base d'un poteau.
- ✎ fait le point sur le contrôle des extincteurs : 2 extincteurs ont été percutés sans raison apparente sous le préau de la salle des fêtes
- ✎ précise que le fauchage a déjà été fait sur toute la commune mais que les conditions climatiques accélèrent la repousse et nécessite de faire un nouveau passage rapidement
- ✎ informe que 2 jardinières en fonte ont été prises sur une tombe au cimetière, la terre a été vidée sur cette dite tombe et les jardinières transportées au milieu du terrain de boules derrière la salle des fêtes

Monsieur François BOURDON :

- ✎ indique que le site internet est toujours en cours d'élaboration
- ✎ informe qu'au cours de la prochaine réunion de la commission communication, les retours de la population relatifs au nouveau format du Flash'Ozan et notamment à la suppression des comptes rendus des réunions de conseil seront analysés

Madame Marie-Eve BOYAT :

- ✎ présente les dossiers d'urbanisme déposés depuis la dernière réunion de conseil
- ✎ propose de réunir la commission cimetière le jeudi 20 mai à 19h30

Madame Carine BIÉ :

- ✎ propose d'organiser une matinée propreté afin de nettoyer les fossés et abords de route. Madame le Maire propose de prévoir cette opération en septembre

VU par Nous, Maire de la Commune d'OZAN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.

A OZAN, le 10 mai 2021

Le Maire,

Marie Jeanne PESENTI